

DECISION DE LA PRESIDENTE N°2026-030

OBJET : DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE PBI-2026-008

Marché de travaux d'entretien de la voirie

- Lot n°1 : Secteur Nord
- Lot n°2 : Secteur Sud

LA PRESIDENTE DE PRE-BOCAGE INTERCOM

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10,

Vu les statuts de la communauté de communes de Pré-Bocage Intercom,

Vu la délibération N°20260408-12 du 8 avril 2026 et la délibération N°20260520-2 du 20 mai 2026 portant répartition des délégations à la présidente et au bureau de la communauté de communes,

Considérant le marché de travaux, passé selon la procédure adaptée, relatif au choix des entreprises pour la réalisation des travaux d'entretien de la voirie sur le territoire de Pré-Bocage Intercom dont la date limite de remise des offres était le 05/06/2026 (12h00),

Considérant que la commission d'attribution s'est réunie le 15/09/2026 pour examiner les offres reçues,

Considérant le rapport d'analyse des offres,

DECIDE

ARTICLE 1 : De valider et retenir l'offre de l'entreprise **BRIONNE JEAN PAUL** _ Nerfaut _50140 Saint Clement Rancoudray, pour le lot n°1 Secteur Nord et pour le lot n°2 Secteur Sud.

ARTICLE 2 : De signer et notifier l'ensemble des documents afférents (notamment les notifications d'acceptation d'offre, les rejets...),

ARTICLE 3 : Monsieur le directeur général des services et le comptable public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision dont il sera rendu compte au prochain conseil communautaire.

ARTICLE 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux (2) mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou notification.

Fait à Les Monts d'Aunay
La Présidente
Stéphanie LEBERRURIER

Signé par : Stéphanie LEBERRURIER
Date : 22/09/2026
Qualité : Présidente



Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20261001-DEC2026-030-AR
Date de réception préfecture : 01/10/2026